



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/05/13

Reçu en Préfecture le : 29/05/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 mai 2013
D - 2013/322

Aujourd'hui 27 mai 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mr Josy REIFFERS (présent à partir de 17h00)

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

Bâtiments communaux. Exploitation des installations techniques. Avenant au marché de travaux M080123. Lots 3 Lots 3

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20080193 du 14 avril 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés d'exploitation des installations techniques des bâtiments communaux, d'une durée de 5 ans à compter du 1^{er} mai 2008, pour un montant de **11 453 334,52 € HT** sur la durée du marché, répartis en six lots et attribués à cinq sociétés :

- Lot N°1 - Education : société SPIE
- Lot N°2 - Sport / Culture : société G-TEC
- Lot N°3 - Bâtiments complexes : société IDEX Energies
- Lot N°4 - Piscines : société ELYO
- Lot N°5 - Administratif/associatif : société G-TEC
- Lot N°6 - Action sociale : société DALKIA

Un premier avenant a été établi le 25 mai 2009, par délibération n° D-20090297, portant le montant total du marché à **12 353 332,27 € HT** afin de compléter les prestations et d'engager des travaux de mise à niveaux complémentaires dans chacun des 6 lots concernés, et d'intégrer dans le périmètre du contrat des bâtiments exclus de la liste du marché d'origine.

Par délibération D- 20100384 en date 28 juin 2010, un deuxième avenant a été établi dû à l'intégration de nouveaux bâtiments, à l'extension des équipements pris en charge et reconduire les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4, entraînant le montant total du marché à **12 554 023,53 € HT**.

Pour reconduire les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 et intégrer les nouveaux bâtiments, un troisième avenant a été établi le 27 juin 2011, par délibération D-2011/393, portant le montant total du marché à **12 682 176,24 € HT**.

De plus, un quatrième avenant pour reconduire les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 et d'intégrer les nouveaux bâtiments a été établi le 25 juin 2012, par délibération n° D-2012/351 ce qui a porté le montant total du marché à **12 749 391,67 € HT**.

Par délibération D2013/126 du 25 février 2013, les objectifs initiaux de réduction des consommations d'énergie, fixés à 38% en 2014, ayant été revus pour être portés à 50 % à l'horizon 2016 conformément au nouveau plan d'actions adopté en septembre 2012 (Axe 1 – Objectif 2 – Action 6 du PCET), des modifications ont été apportées au marché afin de reconduire les prestations essentielles au fonctionnement des installations (Conduite et surveillance : P2 et Gros Entretien et Renouvellement : GER ou P3), supprimer les prestations optionnelles (plan de progrès, SMPEE et PES) et prolonger d'une année leur durée. Le nouveau montant total du marché est porté à **14 917 111.03 € HT** pour sa durée de 6 ans.

Dans le cadre du renforcement de sa politique artistique, la Ville de Bordeaux a souhaité acquérir un auditorium permettant de porter le projet original de l'Orchestre national de Bordeaux Aquitaine et d'organiser des manifestations essentielles au rayonnement culturel du territoire.

Cet équipement a été mis à la disposition de la régie de l'Opéra de Bordeaux, dans le cadre d'une convention signée avec la Ville de Bordeaux.

Avant la livraison définitive et la mise au point des installations techniques préalables au transfert de l'ouvrage à la Régie de l'Opéra et ce, conformément à la convention signée le 2 avril 2012, la Ville de Bordeaux a décidé d'assurer l'entretien des installations de chauffage, ventilation et climatisation.

Dans ce contexte, il convient d'intégrer l'Auditorium de Bordeaux au marché d'exploitation des installations techniques pour sa durée restante d'un an, dans les conditions suivantes :

- Une intégration au Lot 3 - Sites complexes pour assurer uniquement les prestations essentielles au fonctionnement des installations
- Une durée du 15 janvier au 31 décembre 2013
- La définition des prestations :
 - Prestations de conduites - P2 - permettant d'assurer le bon déroulement des manifestations prévues en 2013
 - Prestations d'entretien - P2 - nécessaires au maintien des conditions de garanties prévues par les constructeurs sur les équipements
 - la fourniture des consommables courants d'exploitation

Ces ajustements nécessitent de passer l'avenant au marché suivant :

Lot 3 – Bâtiments complexes
Marché M 080123 - Entreprise IDEX Energie

Montant en € HT	
Conduite et entretien Poste P2	49 885,00
Garantie Totale GER Poste P3:	Sans objet
Montant total HT de l'avenant 5	49 885,00

Montant en € HT	
Montant de base	2 220 643,19
Montant Avenant n° 1	244 192,34
Montant Avenant n° 2	5 025,00
Montant Avenant n° 3	47 240,00
Montant Avenant n° 4	10 855,00
Montant présent avenant	49 885,00
Nouveau montant du marché	2 577 840,53

En conséquence, et comme suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – Article 6156.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 mai 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE